



Bonjour à tous,

Le conseil d'administration du club s'est réuni lundi 2 mai afin de préparer la rentrée 2019, voici tous les détails que nous souhaitons porter à votre connaissance.

Nous restons dans la continuité de ce que nous faisons déjà cette saison avec quelques ajustements et nouveautés.

En ce qui concerne le principal changement, il s'agit de l'arrivée de Damien Sauvagère en tant que second salarié pour le club. Damien suivra une formation en alternance pour passer le BPJEPS Activités Physiques pour Tous.

Dans un premier temps les missions de notre second salarié seront d'épauler Adrien sur les tâches administratives, l'ouverture de voies, la communication, l'organisation des stages.... Au fur et à mesure de l'avancement de sa formation Damien prendra en charge l'encadrement des séances.

A terme, le but est d'avoir plus de souplesse pour les salariés car Adrien devait assurer sur tous les fronts en même temps. [Un grand merci à lui au passage pour son efficacité et son implication !]. Ce Second salarié permettra également de répondre au fort engouement pour l'activité en ouvrant de nouveaux créneaux. Pour cette rentrée, nous ouvrirons l'école d'escalade à 208 jeunes, contre 175 cette saison.

Concernant les créneaux « adultes encadrés » pour la nouvelle saison, les séances d'Avranches et de Sartilly ne seront pas renouvelées. En effet, nous constatons une fréquentation en deçà de nos prévisions. Nous resterons donc sur des séances libres pour les adultes sur le même mode que l'année dernière.

Concernant justement les « séances libres » des adultes, nous allons modifier les horaires des créneaux de façon à les rallonger notamment le mardi où la séance commencera dès 18h et le lundi à partir de 19h. Nous espérons qu'en élargissant ainsi les plages horaires des créneaux nous pourrions toucher un nouveau public qui souhaite venir pratiquer l'activité directement à la sortie du travail.

En ce qui concerne la tarification pour la saison prochaine, 5€ d'augmentation sont nécessaires pour tendre à l'équilibre du budget de la seconde embauche.

Pour les groupes « Performance » il y a également un petit changement au niveau de la tarification, en effet nous passons le surcoût du groupe performance à 60 euros et non plus 40. Toutefois si les parents des enfants du groupe performance se forment en tant que juge et officier sur les compétitions de la saison, cette hausse sera remboursée en fin de saison.

Autre nouveauté, afin d'aider nos adhérents (jeunes ou adultes) à participer aux stages, chaque licencié bénéficiera d'un « bon de réduction » de 25 euros à faire valoir sur un stage ou sortie dans l'année.

L'escalade est une activité en très forte croissance, notre club essaye de répondre au mieux à cette évolution en étant le plus dynamique possible. Nous espérons que vous approuverez les choix du conseil d'administration pris pour le club et que vous profiterez au mieux de la saison qui arrive.

En attendant de vous revoir je vous souhaite à tous un très bon été rempli de nouvelles croix en falaise.

Antoine
Votre président